



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

Le certificat individuel pour l'activité

« Utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ,

conformément à l'article 3 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides.

Portant le numéro de certificat : 012791

est

Délivré à : Yohan RENARD

Né(e) le : 18/01/1988

Date de début de validité du certificat : 04/03/2016

Date de fin de validité du certificat : 04/03/2021

Fait à Paris, le 8 avril 2016

**Le Directeur général de la
prévention des risques**

Marc Mortureux

Le titulaire

Ce certificat est délivré sur la base des informations déclarées par le titulaire du présent certificat et validées par le centre de formation ayant dispensé la présente formation au titulaire. Toute déclaration fausse ou inexacte entraîne l'annulation du présent certificat et peut le cas échéant donner lieu à des poursuites judiciaires telles que prévues à l'article 441 du code pénal.